

MENTION

METIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPETENCES ET EMPLOI

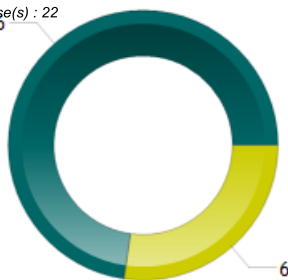
PARCOURS

Formation, compétences et emploi

— DEVENIR DES DIPLÔMÉ·E·S

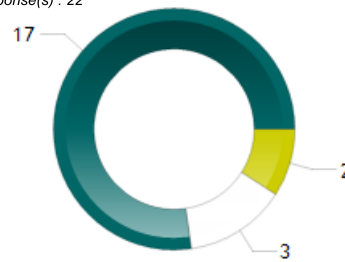
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 22



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 22



Taux d'insertion
à 18 mois : 73%
à 30 mois : 85%

■ En emploi □ En recherche d'emploi et en promesse d'embauche ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

- assistante rh
- alternante chargée de projets rh
- assistante des ressources humaines
- gestionnaire ressources humaines
- analyste kyc
- chargée de développement rh
- agent et conseillère à l'accueil
- assistant de formation
- chargée de recrutement

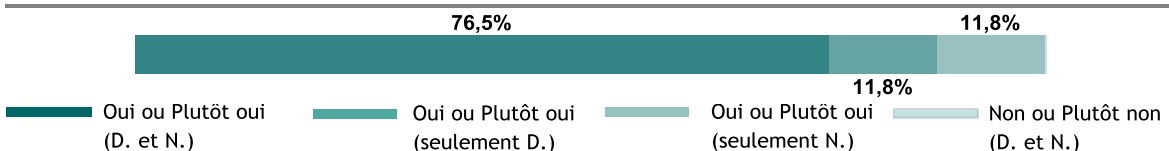
— SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 17



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 17



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 17

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 41,2 %
- Relations personnelles ou professionnelles 11,8 %
- Offre sur site Web de la structure 17,6 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 5,9 %
- Suite à un stage 11,8 %
- Candidature spontanée 5,9 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 19



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 17



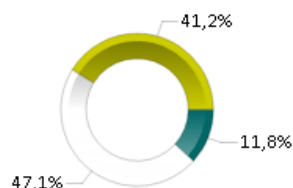
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

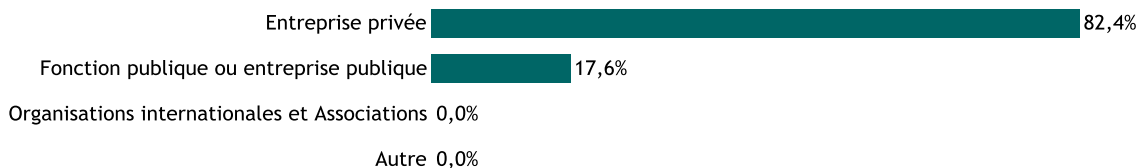
Nombre de réponse(s) : 17



Cadre Technicien Employé

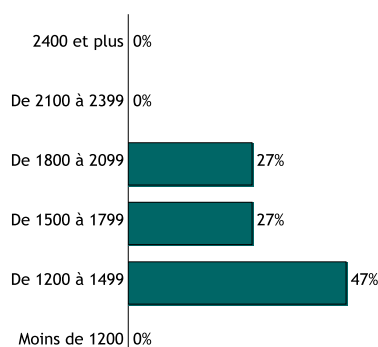
Employeur

Nombre de réponse(s) : 17



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 15



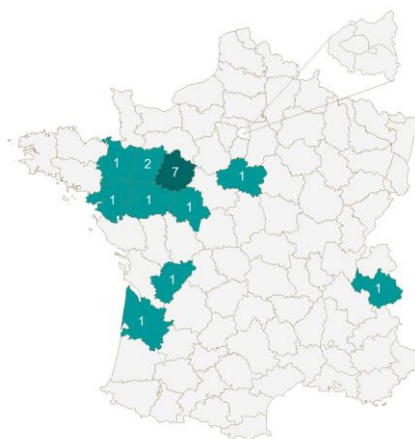
Salaire médian : 1521 euros

Salaire moyen : 1550,07 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 17



Emploi(s) à l'étranger et Outre-mer: 0